

Débat d'Orientation Budgétaire et budget : 2 grandes étapes dans la vie locale

L'action des collectivités locales est principalement marquée par le vote de leur budget annuel qui se déroule chaque année avant le 31 mars. Le Débat d'Orientation Budgétaire, tenu dans les 2 mois avant l'examen du budget primitif, constitue la première étape de ce processus.

Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Les informations transmises tels que précisées dans la loi NOTRe du 7 août 2015 doivent être suffisamment précises et complètes pour nourrir le débat et donner aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité. Le DOB doit se concevoir comme un outil pédagogique associant majorité et opposition.

Un bon budget doit équilibrer dépenses et recettes, contenir l'endettement, préserver les investissements, tout en maîtrisant voire réduisant les coûts de fonctionnement et impactant le moins possible les taux d'imposition. Il s'inscrit dans une vision globale qui donne cohérence et sens aux orientations choisies.

C'est toujours dans un contexte économique contraint et difficile dû pour partie aux baisses des dotations de l'État que les documents pour le DOB et le budget 2017 ont été élaborés à Moirans.

Des chiffres imprécis

Pour qu'un véritable travail soit possible lors d'un DOB, il est essentiel que les chiffres annoncés dans les prospectives financières se basent sur des hypothèses crédibles prenant en compte la baisse des dotations de l'État et les investissements à venir comme la nouvelle piscine. Rien de tout cela à Moirans qui a dû également corriger une erreur de chiffrage avant l'envoi des documents à la préfecture.

Des investissements source de dynamisme réduits à minima et une fiscalité toujours plus élevée à Moirans

Aucun investissement significatif n'est budgété pour 2017. Seule la vidéosurveillance est prévue mais liée à d'hypothétiques subventions de l'État, et le déménagement de l'école de Musique à l'espace Barfety dans des espaces inoccupés depuis plus de 10 ans. Les foyers moirannais verront leurs impôts les plus élevés du Pays Voironnais encore augmenter. Pourtant le transfert de la médiathèque à la CAPV procure des économies importantes pour la Ville auxquelles devraient s'ajouter celles liées à la prise en charge du périscolaire par l'association Léo Lagrange depuis janvier 2017 et celles consécutives à l'arrêt des subventions accordées à l'association Mosaïque.

La manière de procéder, l'absence de vision globale et de projets pour les années à venir interrogent la population moirannaise.

